

MAIRIE DE LOCMARIA-PLOUZANÉ (29280)

Ti-Kêr Lokmaria-Plouzané

tél : 02 98 48 40 09 - fax : 02 98 48 93 21

mairie@locmaria-plouzane.fr

Compte rendu de la séance DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 septembre 2015

L'an deux mille quinze, le vingt huit septembre, à dix huit heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Citoyens, en séance publique, sous la présidence de Mme GODEBERT, Maire.

Etaient présents : Mme Godebert, Maire, Mrs Ogor, Pouliquen (arrivée à 19h00), Kérangoarec, Bégoc, Etienne, Gueneuguès, Mazé, Cariou, Quéméner, Fily, Rault, Mmes Clech, Gibault, Le Roux (arrivée à 19h25), Calmettes (arrivée à 19h25), Solinski, Quinquis, Bruneau, Le Person, Tanguy, D'Hervais-Poupon,

Ont donné procuration :

Mr Le Goavec à Mme Solinski, Mme Calmettes à Mme Gibault (arrivée à 19h25), Mr Dussauge à Mr Quéméner, Mme Labrière à Mme Godebert, Mr Le Bis à Mr Kérangoarec, Mme Le Roux à Mme Clech (arrivée à 19h25), Mme Pallier à Mme D'Hervais-Poupon.

Mr Cariou été désigné secrétaire de séance.

Invitée : Mme Labous, coordinatrice Syndicat des eaux de Kermorvan

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Le procès verbal de la séance du 29/06/2015 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

28092015DCM1 Rapport annuel 2014 service eau potable

28092015DCM2 Ressources humaines : création et suppression de postes

- a) Services administratifs
- b) Service des écoles
- c) Service Multi accueil Les Lutins

28092015DCM3 Finances

- a) Décision modificative N°1 budget annexe « panneaux photovoltaïques »
- b) Admission en non valeur
- c) Gaz réseau distribution France : redevance d'occupation du domaine public communal.
- d) Paiement par internet (TIPI)
- e) Tarif location salle Iroise

28092015DCM4 Fiscalité directe locale

- a) Taxe habitation : institution abattement facultatif spécial à la base en faveur des personnes handicapées ou invalides
- b) Taxe habitation : assujettissement des logements vacants depuis plus de 2 ans

28092015DCM5 Communauté de communes du Pays d'Iroise (CCPI) : constitution de groupements de commandes

- a) Groupement de commande pour la fourniture d'articles de premiers secours.
- b) Groupement de commande pour la téléphonie mobile

28092015DCM6 Communauté de communes du Pays d'Iroise (CCPI) : aide à la remise à niveau préalable au transfert des voiries d'intérêt communautaire

28092015DCM7 Communauté de communes du Pays d'Iroise (CCPI) : convention de mandat les travaux de la véloroute de Kéralaurent au Diry

28092015DCM8 Convention de partenariat pour le projet de compteurs gaz communicants de gaz réseau distribution France

28092015DCM9 Charte Ya d'ar Brezhoneg niveau 03

28092015DCM10 Cession Consorts Lars/Commune

2092015DCM11 Commission extramunicipale « Temps périscolaire » : modification de la composition

28092015DCM12 Installations classées pour la protection de l'environnement : avis sur l'extension de l'atelier laitier du Gaec des Prairies à Locmaria-Plouzané et la mise à jour de son plan d'épandage

28092015DCM13 Compte rendu de la délégation du conseil au Maire

28092015DCM1 Rapport annuel 2014 service eau potable

Mme Labous présente le rapport eau potable, le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport.

28092015DCM2 Ressources humaines : création et suppression de postes

a) Services administratifs

Accord du conseil municipal par 25 voix pour supprimer le poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à 17h30 hebdomadaires et créer un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à 17h30 hebdomadaires, à compter du 1er janvier 2016, sous réserve de l'accord de la commission administrative paritaire.

b) Service des écoles

Accord du conseil municipal par 25 voix pour supprimer un poste de technicien territorial à temps complet et créer un poste d'animatrice à temps complet, à compter du 1er octobre 2015.

c) Service Multi accueil Les Lutins

Accord du conseil municipal par 25 voix pour supprimer un poste d'infirmière 16H00 hebdomadaires et créer un emploi de puéricultrice à temps complet, pour assurer les fonctions de directrice adjointe/infirmière, à compter du 1er octobre 2015.

28092015DCM3 Finances

a) Décision modificative N°1 budget annexe « panneaux photovoltaïques »

Accord du conseil municipal par 25 voix sur cette proposition de décision modificative, pour l'amortissement comptable d'une subvention.

b) Admission en non valeur

Sur proposition de Mr le Trésorier, le conseil municipal donne son accord par 25 voix pour admettre en non valeur les titres de recettes pour une valeur de 2 490,41 € :

c) Gaz réseau distribution France : redevance d'occupation du domaine public communal.

Accord du conseil municipal par 25 voix pour fixer la redevance d'occupation du domaine public communal, à hauteur de 1 117 €.

d) Paiement par internet (TIPI)

Accord du conseil municipal par 25 voix pour :
- adhérer à ce service,
-et autoriser Mme le Maire à signer la convention.

e) Tarif location salle Iroise

Afin de soutenir les activités économiques des professionnels traiteurs de la commune, le conseil municipal décide par 27 voix de voter un nouveau tarif en ce qui concerne la location de la salle Iroise :
-traiteurs professionnels de la commune (à titre exceptionnel et en fonction de la disponibilité de la

salle) : 250 € (en attente réponse de la trésorerie sur l'assujettissement à la TVA pour ce type de location).

La remise en état de propreté sera assurée par le traiteur.

Le conseil municipal décide par 27 voix de compléter l'article 2 de la convention de mise à disposition de la salle Iroise de la façon suivante :

-accueillir des manifestations à caractère économique et scientifique (congrès, salons, **traiteurs professionnels de la commune à titre exceptionnel**)

8092015DCM4 Fiscalité directe locale

a) Taxe habitation : institution abattement facultatif spécial à la base en faveur des personnes handicapées ou invalides

Vu l'article 1411 II. 3 bis. du code général des impôts, le conseil municipal décide par 27 voix d'instituer l'abattement spécial à la base de 10% en faveur des personnes handicapées ou invalides. Cette délibération sera applicable dès le 1 er janvier 2016.

b) Taxe habitation : assujettissement des logements vacants depuis plus de 2 ans

Vu l'article 1407 bis du code général des impôts, le conseil municipal décide par 27 voix pour assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation. Cette délibération sera applicable dès le 1er janvier 2016.

28092015DCM5 Communauté de communes du Pays d'Iroise (CCPI) : constitution de groupements de commandes

Dans le cadre des mutualisations existantes portées par la CCPI, deux groupements de commandes ont été constitués, la commune de Locmaria-Plouzané souhaite en être membre.

a) Groupement de commande pour la fourniture d'articles de premiers secours.

Accord du conseil municipal par 27 voix pour adhérer à ce groupement et autoriser Mme le Maire à signer la convention.

b) Groupement de commande pour la téléphonie mobile

Accord du conseil municipal par 27 voix pour adhérer à ce groupement et autoriser Mme le Maire à signer la convention.

28092015DCM6 Communauté de communes du Pays d'Iroise (CCPI) : aide à la remise à niveau préalable au transfert des voiries d'intérêt communautaire

Accord du conseil municipal par 27 voix pour solliciter une aide auprès de la CCPI, au titre de la remise à niveau préalable au transfert des voiries d'intérêt communautaire.

28092015DCM7 Communauté de communes du Pays d'Iroise (CCPI) : convention de mandat pour les travaux de la véloroute de Kéralaurent au Diry

Accord du conseil municipal par 27 voix pour autoriser Mme le Maire à signer la convention de mandat à intervenir.

28092015DCM8 Convention de partenariat pour le projet de compteurs gaz communicants de gaz réseau Distribution France

Accord du conseil municipal par 27 voix pour :

- adopter les termes de cette convention de partenariat,
- et autoriser Mme le Maire à signer ladite convention pour l'installation et l'hébergement d'équipement de télé relève en hauteur et à compléter le moment venu les annexes.

28092015DCM9 Charte Ya d'ar Brezhoneg niveau 03

Accord du conseil municipal par 27 voix pour solliciter la certification du niveau 03.

28092015DCM10 Cession Consorts Lars/Commune

Accord du conseil municipal par 27 voix pour :

- acquérir à titre gratuit la parcelle AT N° 164 de 22 m2 appartenant aux consorts Lars et l'intégrer dans le domaine public communal.
- autoriser Mme le Maire à signer l'acte notarié à intervenir, les frais d'acte étant à la charge de la commune.

28092015DCM11 Commission extramunicipale « Temps périscolaire » : modification de la composition

Le conseil municipal décide par 27 voix de remplacer les 3 représentants de l'association des parents d'élèves par 3 représentants de l'école publique nommés par le conseil d'école, et ceci à la demande de l'association des parents d'élèves.

28092015DCM12 Installations classées pour la protection de l'environnement : avis sur l'extension de l'atelier laitier du Gaec des Prairies à Locmaria-Plouzané et la mise à jour de son plan d'épandage

Le Préfet du Finistère a prescrit l'ouverture d'une consultation du public de quatre semaines, du 17 août au 13 septembre 2015 inclus, sur la demande d'enregistrement au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement, présentée par le GAEC DES PRAIRIES pour l'extension de son atelier laitier au lieudit Kerlannou et la mise à jour du plan d'épandage de son élevage bovin et porcin.

Aucune observation n' a été formulée sur le registre.

Le conseil municipal déclare à l'unanimité, ne pas avoir d'observation particulière à formuler.

28092015DCM13 Compte rendu de la délégation du conseil au Maire

Dans le cadre de la délégation définie à l'article L2122-22 4°, relatif à la possibilité de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dont le montant est inférieur au seuil de transmission des marchés publics formalisés au contrôle de légalité, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, Mme le Maire a passé les marchés ou avenants suivants :

2015-2 : Marché « Fourniture et pose de plafonds suspendus acoustique, salle du Ponant » avec l'entreprise Le Gall Plafond pour un montant de 49 500 € HT.

2015-3 : Une lettre de mission « Création d'une maison de sante pluridisciplinaire : choix d'un

prestataire pour une mission de diagnostic », avec la Société Office Santé située à Rennes, pour un montant de 2 500 € HT.

2015-4 : Avenant N° 1 au marché « Petites extensions et réhabilitation du réseau eaux usées », avec l'entreprise SADE pour l'insertion de prix supplémentaires au bordereau des prix unitaires.

2015-5 : Avenant N° 1 au marché « Mise à jour du plan local d'urbanisme de la commune de Locmaria-Plouzané » avec le cabinet Géolitt pour un montant de 6 150 € HT, ce qui porte le montant du marché initial de 27 940 € HT à 34 090 € HT

Réponse aux questions écrites des élus Locmaria Un Nouveau Cap

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10

Le Maire
Viviane GODEBERT